



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 28 mars 2019

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête sur les livraisons d'engrais à usages
professionnels**

1. Titre

Intitulé de l'enquête *	Enquête sur les livraisons d'engrais à usages professionnels
-------------------------	--

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative européenne, dépendante d'un règlement européen (obligatoire)
Contenu du questionnaire	Servant à répondre à un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	Les secteurs d'activités enquêtés sont les suivants : P 2015Z : Fabrication de produits azotés et d'engrais (minéraux, organo-minéraux et organiques) P 0891Z : Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux P 2013B : Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base n.c.a. P 4675Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques Toutes les tailles d'unités sont enquêtées.
Champ géographique	L'enquête couvre la France métropolitaine

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête « Livraisons d'engrais à usages professionnels »
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	Cette enquête permet de disposer de statistiques traduites en tonnes d'éléments nutritifs (azote N, phosphore P, potassium K, magnésium Mg, soufre S) en vue de mesurer les pratiques de fertilisation minérale et organique à partir des livraisons d'engrais, avec leur incidence sur les charges variables de l'agriculture et sur les impacts environnementaux potentiels, au niveau national comme infra-national (région, département)
Thèmes du (ou des) questionnaires	Livraisons effectuées par l'établissement enquêté dans le mois M, en tonnes, par produit et par département, avec une décomposition de chaque produit en éléments nutritifs (obtenue à partir d'un catalogue de produit modifiable en ligne)

Historique	<p>L'enquête concernant les livraisons d'engrais minéraux existe depuis plus de 60 ans, dans une série homogène. L'arrêté du 19 février 1953, remplacé par l'arrêté du 9 juillet 2009 (NOR : ECES0914777A), autorise les syndicats professionnels des engrais à réaliser des travaux statistiques sous mandat public. Jusqu'en 2013, la collecte des informations concernant les livraisons d'engrais se faisait dans le cadre d'une enquête de branche déléguée par le Sessi (service statistique du ministère en charge de l'industrie) puis par l'Insee (après réintégration du Sessi à l'Insee). Au-delà des informations sur les livraisons, cette enquête comprenait également des informations sur les productions françaises utiles à la construction de l'IPI (indice de la production industrielle). La collecte des informations sur la production française d'engrais ayant été reprise par l'Insee dans le cadre d'un dispositif plus général de collecte des informations utiles à l'IPI, l'enquête présentée ici ne porte plus que sur les livraisons d'engrais. Depuis 2014, cette enquête allégée est conduite dans le cadre d'une délégation du Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture, ce service étant, au sein de la statistique publique, le premier utilisateur des résultats. Cette délégation de service est transcrite dans un arrêté daté du 1/02/2016, l'Unifa (Union des industries de la fertilisation) étant le maître d'œuvre de l'opération.</p>
Faits marquants précédentes éditions	<p>Travaux de dématérialisation de l'enquête engagés en 2017, généralisation prévue au S2 2019. Arrêté d'agrément de l'Unifa publié le 1er février 2016 (NOR AGRS 1600824A) Convention précisant les modalités opérationnelles de la délégation de service du SSP à l'Unifa signée par les deux parties le 7 mars 2016</p>
Concertation	<p>Comité de concertation réuni une fois par an depuis 2017, avec environ 25 participants (producteurs, négociants, MTES/SDES, SSP, chambres d'agriculture, directions métier MTES et MAA, Citepa....)</p>

Origine de la demande	<p>Les résultats de l'enquête permettent de répondre à différentes obligations européennes et internationales (protocole de Kyoto) d'inventaire et de calcul d'émissions polluantes: évaluation des programmes d'action de lutte contre la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole à l'échelle nationale et régionale exigée par la Directive nitrates 91/676/CEE, Directive UE 2016-2284 sur la qualité de l'air, inventaires annuels nationaux d'émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques dont l'ammoniac, questionnaire annuel FAO sur les livraisons d'engrais et quantité d'éléments nutritifs commercialisés, au niveau national...</p> <p>Les données issues de cette enquête sont également utilisées pour réaliser les bilans azote et phosphate transmis à Eurostat dans le cadre d'un gentlemen agreement. La ventilation par élément nutritif est indispensable.</p> <p>Enfin, les données de cette enquête permettent d'évaluer les achats d'engrais par les agriculteurs nécessaires pour établir les comptes de l'agriculture sous règlement 138/2004; la périodicité mensuelle permet de reconstituer des séries correspondant aux périodes d'achat des campagnes de production; la ventilation régionale est nécessaire pour établir les comptes régionaux de l'agriculture.</p>
Place dans un dispositif statistique	<p>Seule enquête permettant de livrer mensuellement une information exhaustive sur tous les usages des engrais en agriculture. Seules ont été conservées depuis 2014 les questions portant sur les livraisons d'engrais, avec leur composition en éléments nutritifs, selon une périodicité mensuelle, à l'échelon départemental.</p> <p>Les autres sources existantes relatives aux engrais ne permettent pas de couvrir les mêmes besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'enquête Insee ne fournit pas d'information au niveau élément nutritif et n'intègre pas les importations devenues majoritaires en terme de livraison ; - la source Douanes ne fournit pas de données au niveau infra national et ne distingue pas les usages agricoles ou industriels de certains produits (par exemple urée ou phosphates d'ammoniaque DAP-MAP).
Extensions géographiques	non
Utilisateurs	<p>Le SSP et le MTES/SDES pour répondre à diverses obligations européennes et internationales</p> <p>Les services déconcentrés de l'Etat (Draaf, Dreal)</p> <p>Le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa)</p> <p>Les chambres d'agriculture</p> <p>Autres acteurs économiques : producteurs, distributeurs, importateurs d'engrais....</p>

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Mensuelle
--------------------------	-----------

Période de collecte	Interrogation mensuelle, résultats du mois M à transmettre entre M+1 et le 10 du mois M+2
Mode de collecte	Collecte par Internet engagée depuis 2017, complétée par un envoi de fichier excel par messagerie Dématérialisation de l'enquête à finaliser au S2 2019 (collecte Cawi avec automatisation des rapports)
Comitologie	Réunion annuelle SSP/Unifa pour le suivi de la convention Comité utilisateurs annuel
Contraintes pour l'enquêté	Le temps de réponse est estimé à 5 minutes si l'entreprise peut effectuer une extraction automatique des données depuis son système d'information. Cette situation est celle de plus de la moitié des entreprises interrogées. Dans tous les autres cas, le temps de réponse est estimé à 20 minutes
Coût de l'enquête	Estimation du coût annuel de l'enquête : 70K€, comprenant la rémunération de 0,8 ETP et d'une prestation pour l'hébergement et la maintenance de l'applicatif de collecte.
Organisme collecteur	Union des industries de la fertilisation (Unifa)
Plan de sondage	Pas de plan de sondage Enquête exhaustive auprès des entreprises adhérentes à l'UNIFA (obligation statutaire), seule organisation professionnelle dans le domaine des engrais. ces adhérents (35 entreprises) représentent 70% des livraisons déclarées; les autres enquêtés sont des importateurs et autres producteurs (20 entreprises). Les livraisons d'engrais non couvertes par l'enquête sont estimées à 5% (livraisons effectuées par des entreprises résidentes à l'étranger, notamment en Belgique).
Taille de l'échantillon	

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Service de la statistique et de la prospective (SSP)
Autres services producteurs	
Partenariat	Enquête déléguée à l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA), organisme professionnel agréé par arrêté du 1er février 2016 pour la réalisation de cette enquête; collecte couverte par une convention entre SSP et UNIFA datée du 7 mars 2016

Date prévisionnelle de la première publication	<p>Tendances de livraison publiées le 20 du mois M+2 sur le site de l'Unifa au niveau national sur 6 grandes familles d'engrais, et transmises aux déclarants et à la presse agricole</p> <p>Résultats régionaux transmis par l'Unifa au SSP et aux déclarants le 20 du mois M+3</p> <p>Tableaux publiés mensuellement sur le site Agreste du SSP au niveau national à M+3 dans les collections Bulletin et Infos rapides Moyens de production</p> <p>Résultats campagne complète publiés annuellement en octobre, au niveau national et infra national, sur le site de l'Unifa, et transmis aux déclarants et au SSP. Ces résultats font l'objet d'une conférence de presse.</p>
--	---